



Bonne rentrée à tous !



p.5 *Information municipale*
Eco-pâturage



p.7 *Animation de la ville*
Intramuros fête ses 2 ans



p.11 *On parle de vous*
**Mme Bouchaud,
centenaire du Pallet**



Édito

Nous voilà en septembre et les vacances sont désormais souvenir. J'espère qu'elles ont pu vous apporter leur lot de repos et de ressourcement, prêts à entamer cette nouvelle année. Car, indubitablement, nous restons toujours des grands enfants, pour qui « la vraie année », celle des nouveaux projets et des changements, commence en septembre !

L'allègement relatif des différents agendas (élus, collaborateurs, Palletais et assistants externes) nous a permis d'avancer dans l'étude des différents projets portés par la municipalité. Nous aurons l'occasion de vous les présenter au cours d'une réunion publique qui sera organisée début octobre.

En effet, depuis maintenant deux ans, la municipalité s'emploie à prendre des décisions afin d'améliorer votre quotidien dans un contexte particulièrement difficile, la loi ZAN, « Zéro Artificialisation Nette », ayant changé la donne. La levée des dernières incertitudes

devrait nous permettre d'entrer dans une phase concrète en termes d'aménagement. Cette volonté partagée que nous avons, de donner un nouveau souffle à notre commune, devrait ainsi se concrétiser. Cela passe par la maîtrise de son développement, en la modernisant tout en faisant la part belle à la nature qui nous entoure et au bien vivre ensemble en toute sécurité dans le respect des impératifs étatiques.

Pour finir, quelques dates à retenir.

Le lundi 4 septembre : rentrée des classes : j'en profite pour souhaiter une belle année scolaire à l'ensemble de nos professeurs et jeunes Palletais avec une pensée toute particulière pour celles et ceux qui font leur 1^{ère} rentrée.

Le samedi 9 septembre, je serai à votre écoute en mairie avec la reprise de nos permanences.

Qu'il va être agréable de retrouver l'effervescence dans nos vignes avec le début des vendanges, signe que notre commune est bien ancrée dans le vignoble nantais. Merci à toutes celles et ceux qui font perdurer l'identité de notre commune. Belle rentrée à toutes et tous !

Joël BARAUD
Maire du Pallet

Naissances

13/06	Alix STRIPOLI	13 rue Saint-Michel
20/06	Lelyo BRELET	29 rue Saint-Michel
21/06	Leïla BUSSON	46 rue Saint-Vincent
21/06	Aloïs PILLET	58 rue Pierre Abélard
21/06	Alma MOSTEAU	29 le Pé de Sèvre
26/06	Marceau BROSSIER	42 rue Pierre Abélard
02/07	Ellior TOURNIER	13 chemin des Trois Poulains

Mariages

01/07	Sandra MARCQ et Alexis ANCELIN	48 le Bois Joly
08/07	Alexis LOIRET et Marion BOUYER	2 rue des Hortensias
22/07	Thibaud PELLOUET et Maryline CROCHARD VIGROUX	31 le Coteau Moitié

Décès

25/06	Louis DURANCE	6 impasse du Levant
12/07	Marguerite DOUCET	19 le Bois Lambert
08/08	Yvette DUPONT (née PERAUDEAU)	46 la Mare
21/08	Philippe LUSSEAUD	La Galissonnière

Déclarations de travaux

19/06	22 les Prineaux	Transformation du garage en pièce de vie
20/06	11 place de l'Eglise	Ravalement de façade
20/06	Chemin du Moulin	Ombrière autoportante
20/06	94 la Noé	Transformation d'une partie du garage en pièce de vie
20/06	6 bis rue des Vignes	Construction d'une maison d'habitation
21/06	3 rue de la Maine	Installation d'une clôture
21/06	Le Pé de Sèvre	Agrandissement d'un bâtiment agricole
26/06	18 la Mare	Construction d'une piscine
27/06	4 impasse Angreviers	Construction d'une maison d'habitation
28/06	28 rue Pierre Abélard	Remplacements des volets
30/06	116 la Mare Merlet	Installation d'une clôture
01/07	15 la Haute Brouardière	Changement de destination d'un bâtiment agricole
05/07	2 rue des Genêts	Installation de panneaux photovoltaïques
07/07	10 rue de l'Hermitage	Installation de panneaux photovoltaïques
07/07	4 chemin de la Venelle	Modification d'ouvertures
07/07	13 bis le Perray	Installation d'une pergola
10/07	10 rue des Palmiers	Ravalement de façade
11/07	34 rue des Merrandiers	Création d'une véranda

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Séance du 27 juin 2023



Conseillers : en exercice : 23 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte rendu du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 mai 2023

Le conseil municipal a approuvé (21 voix pour, 1 abstention) le procès-verbal du conseil municipal du 9 mai 2023.

Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 9 juin 2023

A/ 1^{ère} séance

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la 1^{ère} séance du conseil municipal du 9 juin 2023.

B/ 2^{ème} séance

Le conseil municipal a approuvé (20 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention) le procès-verbal de la 2^{ème} séance du conseil municipal du 9 juin 2023.

Subventions de fonctionnement 2023 aux associations socio-culturelles

Le conseil municipal a attribué (17 voix pour, 2 abstentions) pour l'année 2023, les subventions et participations aux associations socio-culturelles suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Théâtre Animation Palletais (TAP)	600 €
Association culturelle Pierre Abélard	600 €
Association Sèvre et Musique	600 €
Pallet Tourisme Loisirs - Patrimoine et animation (PTL)	600 €
La Ludo	600 €

Et les subventions événementielles ou exceptionnelles suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Feu d'artifice de la Nuit d'Abélard du 1 ^{er} juillet 2023 (PTL)	2 000 € + 700 € (équilibre)
Le Pallet jardine et partage	300 €

Subventions de fonctionnement 2023 aux associations sportives

Le conseil municipal a attribué (21 voix pour, 1 abstention) pour l'année 2023 les subventions et participations aux associations sportives suivantes :

ASSOCIATIONS		MONTANTS
Football Club Entente du Vignoble	73 adhérents Palletais de moins de 18 ans	2 044 €
Tennis Club du Vignoble	25 adhérents Palletais de moins de 18 ans	700 €
Groupe St-Vincent Basket	153 adhérents de moins de 18 ans	3 192 €
Tennis de Table Palletais	18 adhérents de moins de 18 ans	312 €
Le Domino	65 adhérents de moins de 18 ans	1 316 €

Et les subventions événementielles ou exceptionnelles suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
33 ^{ème} tournoi des 24 heures de tennis de table (TTP)	800 €
Participation à l'achat de table de tennis de table	1 200 €
Groupe St-Vincent Basket - location de salle	2 000 €

Marché de restauration scolaire lot 1 : prolongation de l'avenant 2

Le conseil municipal approuve (20 voix pour, 2 abstentions) la prolongation de deux mois, soit jusqu'au 31 août 2023, de l'avenant n°2 au lot 1 du marché de fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire et l'ALSH (soit jusqu'à la date anniversaire du contrat).

Tarifs accueil périscolaire et péricentre année scolaire 2023-2024

Les tarifs de l'accueil périscolaire et péricentre pour l'année scolaire 2023-2024 augmentent (21 voix pour, 2 abstentions). Tarifs en ligne sur l'espace famille de la commune.

Tarifs restaurant scolaire - année scolaire 2023-2024

Les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 sont modifiés (21 voix pour, 2 abstentions). Tarifs en ligne sur l'espace famille de la commune.

Tarifs des temps d'activités périscolaires, accueil de loisirs et Tween 2023-2024

Le conseil municipal maintient le forfait d'un montant de 10 € pour un cycle de 5 à 7 séances de Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), pour l'année scolaire 2023-2024.

Les tarifs de l'accueil de loisirs et Tween pour l'année scolaire 2023-2024 augmentent (21 voix pour, 2 abstentions). Tarifs en ligne sur l'espace famille de la commune.

Modification du règlement intérieur unique des accueils péri et extrascolaires et pause méridienne

Le conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur unique des accueils péri et extrascolaires et la pause méridienne, concernant la facturation et le délai de contestation d'une facture.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

2023-11 - Accords de participation financière pour la rénovation de réseaux d'éclairage public avec TE 44

Signature de deux accords de participation financière avec TE 44 (Territoire d'Énergie) concernant la réalisation de travaux de rénovation de réseaux d'éclairage public :

Lieux	Coût estimé des travaux HT	Participation financière estimée à verser à TE 44
Rue de la Sèvre - rue de la Galissonnière - rue de l'Avenir	16 954,98 €	10 172,99 €
Rue de la Vallée - rue de la Sèvre - rue du Coteau - impasse des Censives	17 786,29 €	10 671,77 €

Contrat de prestation avec la chambre d'agriculture pour la mise en œuvre d'actions au sein des zones de projets agricoles

Le conseil municipal approuve le contrat de prestation avec la chambre d'agriculture pour la mise en œuvre d'actions au sein des zones de projets agricoles sur le territoire communal, pour un montant à la charge de la commune de 11 232 € HT.

Convention d'action foncière avec l'Établissement Public Foncier (EPF)

Le conseil municipal approuve (17 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions) la convention d'action foncière entre l'EPF de Loire-Atlantique et la commune, permettant l'acquisition par l'EPF de l'habitation sise 3 rue du Plessis Guéry, pour le compte de la commune, dans l'attente de la concrétisation du projet de renouvellement urbain dans ce secteur. Il approuve également la convention de mise à disposition du bien entre l'EPF et la commune.

PCT : convention actions culturelles pour les aînés

Le conseil municipal approuve la convention de partenariat de financement entre la CCSL et les 11 communes membres pour la réalisation d'un projet de « Culture sociale – actions culturelles pour les aînés ». Il consiste en 6 représentations du spectacle « L'impassé-e » par la Compagnie A.I.M.E., pour un montant de participation de 145,45 € par commune.

Tableau des effectifs - créations de postes de contractuels - restaurant scolaire/périscolaire - rentrée scolaire 2023/2024

Le conseil municipal crée 7 postes de contractuels pour un an, à temps non complet, à compter du 1^{er} septembre 2023, pour l'animation et l'encadrement de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne.

Tableau des effectifs - créations de postes de Contrats d'Engagement Educatif (CEE) - accueil de loisirs sans hébergement

Le conseil municipal créé des postes d'animateurs en CEE pour les mercredis et les vacances scolaires pour la période du 10 juillet 2023 au 31 août 2024.

Convention transports scolaires des élèves du périscolaire

Le conseil municipal approuve (21 voix pour, 2 abstentions) la convention relative à l'organisation des transports scolaires entre l'accueil périscolaire et l'école

Saint-Joseph, conclue entre la région des Pays de la Loire et la commune.

Association Le Pallet jardine et partage : avenant à la convention de mise à disposition

Le conseil municipal approuve (20 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention) l'avenant à la convention autorisant l'installation d'une ombrière autoportante en bois de moins de 20 m² avec panneau brise-vent, sous réserve de conditions cumulatives au jardin du partage.

Convention dispositif passerelle avec l'école Astrolabe

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention de mise en place d'un dispositif passerelle entre le multi-accueil Tchou-Tchou et l'école Astrolabe, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2023, reconductible tacitement 2 fois pour la même période.

Informations et questions diverses

● Fermeture d'une classe de maternelle à l'école publique Astrolabe

● Questions de la minorité (M. Métaireau, Mme Majoral, M. Desbordes) :

Modulaires périscolaire : le 19/10/21, sur décision du maire une convention a été signée avec l'entreprise Cougnaud pour une durée de 12 mois et d'un montant de 29 000€. Qu'en est-il depuis le 18/10/2022 ?

M. le Maire : Ces 29 000 € ne sont pas sur une durée de 12 mois mais 10 830 € au titre de l'année 2021, pour la livraison et location et 14 730 € pour 2022, pour la location. C'est un contrat avec tacite reconduction. Aujourd'hui, on continue à avoir un loyer sur ces modulaires et ce, jusqu'à ce qu'on réalise l'extension de la périscolaire. Les agréments courent toujours sur le nombre d'enfants accueillis.

Nous avons été interpellés par les Palletais sur l'état actuel des trottoirs et espaces verts. Comment abordez-vous l'entretien de ceux-ci en tenant compte des contraintes environnementales actuelles ?

M. le Maire : J'ai proposé que l'on fasse appel à des prestataires extérieurs car nous n'avons personne au service des espaces verts et peinons à recruter. La problématique est la même partout, dans toutes les communes. Avec toujours l'idée de recruter un fonctionnaire et d'y adjoindre un apprenti, cela serait l'idéal. Il faut savoir que les trottoirs, même si ce n'est pas une obligation, au même titre que la neige, doivent être nettoyés par les propriétaires riverains. Pour les espaces verts, il appartient à la commune de les gérer.

Nous découvrons dans la gazette de juin qu'une réunion de restitution des projets d'aménagement de l'école Astrolabe, groupe périscolaire et mairie s'est tenue.

Pouvez-vous nous fournir les documents correspondants à l'issu de ce conseil municipal ?

M. le Maire : Nous n'avons pas encore les informations définitives. Nous rencontrons prochainement AMOFI pour un point avec le comité de pilotage. A ce moment-là, des scénarii seront présentés.

● Questions de la minorité (M. Caboche) :

Quelles sont vos priorités communales, tous sujets confondus, sur le second semestre 2023 ?

M. le Maire : Je ne vais pas vous en donner la primeur car comme toute commune, aujourd'hui, nous allons faire un bilan d'étape au cours du dernier semestre 2023, un séminaire à mi-mandat. Pour nous, le mi-mandat est en septembre-octobre 2023. Et là, bien évidemment, nous aurons à cœur de vous présenter nos priorités et les travaux qui auront été réalisés. Même si, je dois l'admettre, nous sommes en phase d'étude pour bien des sujets. Mais sans celles-ci, nous irions droit dans le mur.

● Questions de la minorité (Mme Caboche) :

La préfecture a fait suivre une mise en œuvre du plan ORSEC dans le cadre d'épisodes de vagues de chaleur survenant cet été. Comment sont déclinées ces mesures au niveau de la commune du Pallet d'un point de vue général et plus spécifiquement envers les publics vulnérables (jeunes enfants, personnes âgées...)?

M. le Maire : Il existe un plan communal de sauvegarde. Ce PCS a été réalisé en 2014 et évolue au fil du temps. Nous avons à charge de le mettre à jour régulièrement. La notion de risque canicule y est intégrée. Il en est de même avec la communication au niveau d'Intramuros et du site internet de la commune. Nous sommes en vigilance permanente avec les informations qui nous sont remontées de la préfecture. Vous apercevrez également sur la porte de la mairie, une affiche A3 sur le plan canicule. Concernant les personnes vulnérables, elles sont recensées via ce PCS. Ces personnes sont identifiées parce qu'elles le veulent bien. Et pour les personnes ayant des soucis de santé, nous sommes en lien avec l'ARS qui a la liste des personnes susceptibles d'être en danger du fait de leur santé.

Fadoua Gervais : On s'occupe d'appeler les personnes inscrites sur liste. Des protocoles existent pour les services d'aide à la personne et d'aide à domicile.

Valérie Bricard : Pour les plus jeunes, des protocoles émis du ministère de l'éducation existent et s'appliquent dans les services.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 5 septembre 2023 à 19h30** à la salle polyvalente de loisirs.

» Nouveauté au Pallet

Eco-pâturage

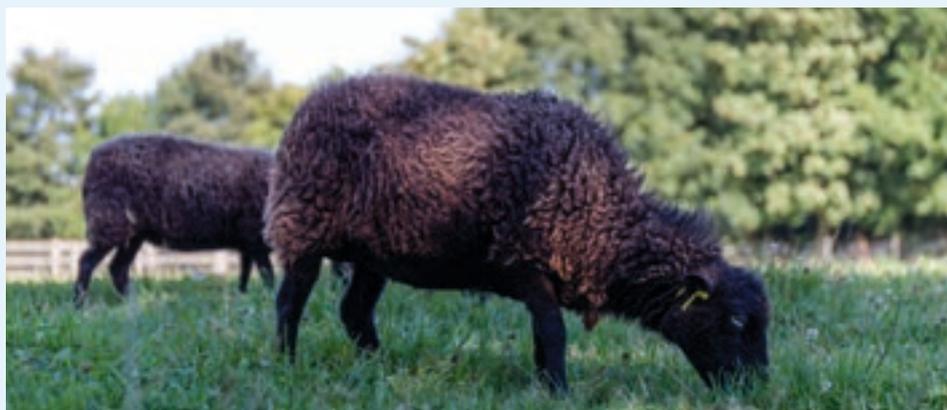
L'éco-pâturage s'impose de plus en plus dans nos cités. La méthode est simple : remplacer le bruit des tondeuses et débroussailleuses par celui des bêlements d'ovidés broutant nos espaces verts et prairies.

Très bientôt, nous verrons quelques dizaines d'animaux faucheurs pour le bien être de notre commune, gambader sur le site de l'ancienne distillerie à Port Domino et le bassin de rétention côté école Astrolabe.

Nos pelouses, bordures et prés seront nets sans avoir recours aux engins habituels. Un avantage certain pour notre ville qui, grâce à cette opération, donnera plus de possibilités et de liberté aux agents communaux afin qu'ils exercent dans d'autres domaines, leurs tâches aussi urgentes que nécessaires.

Adieu broyeur et désherbant, cette pratique simple et écologique consiste à faire paître des animaux en gestionnaire des zones urbaines et éveille souvent la curiosité des citadins.

Le paysage viticole palletais s'adapte à un nouveau visage du XX^e siècle par mesure écologique, en respectant une nature si riche mais si fragile et en redécouvrant le bien fait d'une belle nature et de la servitude animal.



De la campagne à la ville

Le métier de berger évolue, des pâturages grandioses des montagnes où les moutons, chèvres et vaches broutaient tout un été, aujourd'hui certains font leur transhumance dans les villes et les quartiers peuplés.

Ces compagnons discrets mangent et dorment sans aucune gêne olfactive. Ils nécessitent aucune présence humaine et leurs déchets sèchent très vite et ne donnent aucune odeur désagréable. Ils ont l'avantage de brouter sur des terrains divers et parfois difficiles.

La municipalité a choisi comme cheptel le mouton petit et noir d'Ouessant. C'est celui qui s'adapte le mieux à notre territoire.

La mise en place du troupeau est rapide. Après une étude des terrains à entretenir, un diagnostic est effectué. Celui-ci est réalisé sur les secteurs propices à l'installation des animaux appropriés, la fourniture et la pose des clôtures sont comprises dans la prestation. Une visite régulière est prévue, soins et transport, assurance et tonte de la laine, s'il le fallait.

Les moutons apportent une autre perspective à notre commune spécifiquement viticole. L'éco-pâturage est une vision nouvelle dans nos cités, le partage des citoyens et des animaux enchantera toute une population des petits yeux émerveillés, ainsi qu'aux grands qui reconnaîtront l'importance de ce nouvel attrait.

» Vie municipale

Installation officielle du tout premier CME du Pallet

Suite à leur élection, le jeudi 1^{er} juin, es 11 jeunes nouveaux conseillers municipaux du Pallet ont été invités à participer à la journée de la citoyenneté organisée par la municipalité, le samedi 17 juin dernier.

En présence de leur famille ainsi que de nombreux élus de la commune, ils ont pu apprécier le discours de M. le Maire les félicitant pour leur élection et saluant leur engagement citoyen vis à vis des autres enfants et jeunes du territoire. M. Baraud a tenu à les accueillir dans son équipe municipale au même titre que les élus adultes. Il leur a également rappelé les devoirs et



responsabilités de représentativité que cela impliquait désormais et ce, pour la durée de leur mandat (1 an renouvelable 1 fois). Puis, le premier édile a laissé place à Mme Bricard, élue à l'enfance-jeunesse et M. Joveniaux, élu en charge du CME, pour une cérémonie de remise individuelle de la très symbolique écharpe tricolore. Chaque enfant a également reçu un sac contenant une carte de conseiller municipal, un pin's au couleur de la république ainsi qu'un livret de jeune citoyen détaillant le fonctionnement de nos institutions, les symboles et valeurs de notre démocratie ainsi que leurs rôles et devoirs.

Après la traditionnelle séance photos, les élus du CME ont assumé leur première mission en tant que conseillers : la remise des cartes d'électeurs aux jeunes adultes de la commune, une tâche qu'ils ont pris à cœur et assumer fièrement. S'en est suivi un moment de partage, réunissant tout ce beau monde sous le soleil de juin.

Et comme le rappelle Romain Pabou, animateur en charge du CME : « *Maintenant, pour eux comme pour nous, tout commence !* ».

» Nouveautés

Réalisations des services techniques

Depuis le mois de juin, certains d'entre vous ont découvert la pergola installée sur l'aire de jeux des enfants. Attendue par beaucoup, petits et grands, vous êtes déjà nombreux à avoir pu apprécier cette nouvelle installation.



Les services techniques profitent, comme tous les ans, des vacances d'été pour intervenir dans l'école Astrolabe, pour les travaux d'entretien annuels. Les enfants avaient formulé une demande auprès des élus, pour un nouveau banc dans la cour. C'est désormais chose faite avec un banc en bois qui entoure l'arbre de l'école, fait sur mesure par Cyril Gouedard, agent technique. Bonne rentrée à tous !

» Info travaux

Remise en fonctionnement des feux du passage à niveau

Comme vous avez pu vous en rendre compte depuis plusieurs mois, le système de feux tricolores mis en place au passage à niveau de Saint-Michel ne fonctionne plus qu'en mode clignotant. Très majoritairement approuvé, il était dans notre intention de pérenniser ce fonctionnement en l'agréant d'un marquage au sol pour favoriser et sécuriser la sortie de la rue de la Sèvre, lorsque les barrières SNCF sont abaissées.



Cependant, les gestionnaires, à la fois de la RD 149 et de la voie ferroviaire, nous demandent, en lien avec les engagements pris lors de la réalisation du lotissement des Censives et de la projection sur celui des Terrasses de Sèvre, de procéder à un nouvel essai, et ce, sur une période de trois mois à partir de la rentrée. Concrètement, suite à une réunion qui va se tenir début septembre entre les principaux protagonistes, le système tricolore sera remis en service. Néanmoins, la société qui a réalisé ce dispositif novateur en la matière, sera sollicitée pour apporter de possibles réglages supplémentaires qui pourraient rendre cet aménagement efficace, et surtout fluidifier la circulation, ce qui était l'objectif premier. Comme il sera sans doute difficile d'obtenir immédiatement le réglage parfait, nous savons pouvoir compter sur votre compréhension et votre bienveillance, une période de tâtonnements devant être, à coup sûr, observée.

Travaux de nuit, rond-point des 4 Routes

Des travaux de voirie, les nuits, entre 20h00 et 06h00, des lundi 04 et mardi 05 septembre [possible prolongation jusqu'à la nuit du jeudi 07, en cas d'aléas technique et/ou climatiques] sont prévus au carrefour giratoire des RD 149 et RD7 sur la commune de le Pallet. Compte tenu de la nature des travaux, la circulation routière sera interdite à tous les véhicules [exception faite uniquement aux riverains].

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Rentrée, nouveautés ! Depuis le changement de gouvernance, les affres errent ont repris leurs cours. Et lus, nous nous devons être exemples. L'air, pourtant même entre les nouveaux, pas hé dé, hein, le bilan est peu glorieux. Alors, trouve le chemin et rejoins le pallet vert demain.

Toujours à votre écoute, disponible sur RDV :

Contact : Serge Caboche

Mail : scaboche@mairie-lepallet.fr

Tél. : 06 25 28 28 72

Les jeunes Palletais font leur rentrée scolaire. Le besoin pour certaines familles d'avoir recours à des services

municipaux tels que la restauration, le périscolaire... se précise dans leur organisation. Après une année marquée par des augmentations conséquentes pour certains ménages dans un contexte économique difficile, qu'advient-il dans l'avenir de l'accessibilité pour tous à ces services et leurs conditions ?

Céline Caboche

La rentrée arrive avec son cortège de moments importants : vendanges, rentrée scolaire, reprise des activités associatives... Plus que jamais nous, élus sommes investi(e)s pour vous palletais.

Notre implication se poursuit notamment pour redynamiser notre marché. De nouveaux commerçants seront présents à partir de septembre afin d'étoffer l'offre et pérenniser ce rendez-vous hebdomadaire. S'agissant des autres projets en cours et annoncés, nous restons fermement mobilisés et à l'écoute de toutes

informations que nous collectons notamment au travers des différents comités.

Les articles de presse ne sont pas le reflet des séances du conseil municipal. Pourquoi en tant qu'élus ne sommes-nous pas informés avant la presse des projets abandonnés ou reportés et des décisions municipales ? [abandon du déplacement de la supérette donc révision de la vision de l'îlot de la poste et de la salle Héloïse, avenir du théâtre, patrimoine du Pallet depuis plus de 100 ans].

La scission annoncée lors d'un conseil précédent nous amène à changer le nom de notre groupe. Retrouvez-nous désormais sur notre page Facebook « Agir Avec Vous Au Pallet ».

Contact : Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP.

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail : jeanlouismetairau@orange.fr

» Rétrospective

Ça s'est passé au Pallet



Animation au marché, chœur de femmes - 1^{er} juillet 2023



Rassemblement citoyen en soutien aux maires et élus de France - 3 juillet 2023



La Nuit d'Abélard - 1^{er} juillet 2023

» Hebdo Sèvre et Maine

Recherche correspondant presse

L'Hebdo de Sèvre et Maine recherche un(e) correspondant(e) sur Le Pallet.

L'Hebdo de Sèvre & Maine

Vous aimez votre commune ? Vous vous intéressez à son actualité ? Vous aimeriez prendre la plume pour la décrire ? C'est là le rôle d'un correspondant local de presse.

Activité indépendante et à temps partiel, la correspondance locale de presse permet de mettre son temps libre à profit pour aider la rédaction de L'Hebdo de Sèvre et Maine à rendre compte de l'actualité de votre commune.

Il ne s'agit certes pas d'un emploi, mais l'activité est rémunérée : il s'agit là d'un revenu d'appoint. Écrire quelques lignes sur un événement, l'immortaliser par une photo et transmettre le tout à la rédaction : l'activité de correspondant permet de mettre à profit son sens du contact, son affection pour le territoire et sa volonté de le mettre en valeur. Elle est l'occasion idéale de s'impliquer dans la vie locale.

Si cette perspective vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter par mail, herve.pavageau@actu.fr ou par téléphone au 06 31 10 63 62.

» Anniversaire

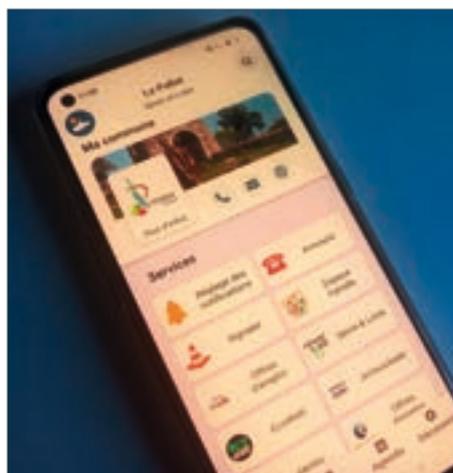
Intramuros fête ses 2 ans

Mise en place à l'été 2021 par l'équipe municipale, l'application mobile **Intramuros fête ses 2 ans !**

Cet outil gratuit a trouvé son public avec, actuellement, 1 000 abonnements. Vous êtes donc de plus en plus nombreux à suivre les actualités de la commune via ce canal de diffusion.

Intramuros ? Qu'est-ce que c'est ?

L'application Intramuros vous permet d'être informé sur la vie locale. Sans inscription préalable, vous accédez aux événements, actus, annuaires des associations et entreprises locales, etc. Il vous suffit juste de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone mobile et de suivre la commune du Pallet.



» Pallet Tourisme Loisirs

20^{ème} vide greniers « Les Puces d'Abélard »

Pour bien préparer la rentrée, quoi de mieux qu'un vide greniers ! La réputation du vide greniers de l'association Le Pallet Tourisme et Loisirs n'est plus à faire, toute l'équipe sera prête à vous accueillir le **dimanche 17 septembre 2023** avec le sourire et la bonne humeur ! Comme chaque année dans une ambiance conviviale, nous vous donnons rendez-vous sur le site de la salle polyvalente, rue des Sports, pour sa 20^{ème} édition. Accueil du public de 8h30 à 17h00. Dimensions des emplacements :

En extérieur :

- 5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule < ou = à 5m) -> 13 €.
- 7,5 mètres de longueur d'exposition sur 5 mètres de profondeur, véhicule compris (pour véhicule > à 5m) -> 18 €.

En salle :

- 2,5 mètres de longueur d'exposition sur 2,5 mètres de profondeur, + 2 tables et 2 chaises -> 15 €.

Réservez votre emplacement. Les bulletins d'inscription sont disponibles :

- sur internet : www.ptl44.fr,
- à l'accueil de la mairie,
- chez les commerçants.

Renseignements au : 06 66 19 97 73 ou 06 19 55 76 66.

» Musée du vignoble nantais

« Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe », clap de fin

L'exposition au musée du vignoble nantais « Héloïse et Abélard : l'invention d'un mythe » a refermé ses portes le 15 août. Celle-ci a su réunir les passionnés comme les curieux, venant du territoire mais aussi au-delà des frontières du vignoble nantais.

Les visiteurs ont été nombreux à venir découvrir les œuvres prêtées par 7 musées nationaux, l'association culturelle Pierre Abélard ainsi que des particuliers. Pour

preuve, la fréquentation du musée a augmenté de 50 % en regard de l'année 2022 sur la même période. L'équipe a été heureuse de voir un grand nombre de Palletais venir, ou revenir, dans les espaces d'expositions à l'occasion d'une visite, des conférences, d'ateliers ou du jeu d'enquête en famille.

Et après ?

La « salle Abélard » sera remaniée pour mieux transmettre les informations sur la vie et l'œuvre de Pierre Abélard, ainsi que sur son amante, l'érudite Héloïse. Dans une démarche d'éco-conception, les matériaux de l'exposition temporaire seront largement réutilisés et certains outils de médiation proposés à nouveau. L'espace bibliothèque, qui a beaucoup plu, restera accessible avec des ouvrages prêtés par l'ACPA



(Association Culturelle Pierre Abélard). Le musée refermera ses portes pour la pause hivernale le 11 novembre et ré-ouvrira le 1^{er} avril 2024.

» Association culturelle Pierre Abélard

Reprise des cours de Yoga

En ce mois de septembre, c'est le moment de choisir une activité qui nous donne envie et nous fasse du bien, tout au long de l'année. Vous avez déjà pratiqué le yoga, venez reprendre avec une nouvelle professeure près de chez vous, au Pallet. Faites une séance d'essai et décidez ensuite. Bienvenue ! Vous n'avez jamais fait de yoga, la seule condition est d'avoir envie d'essayer. Le yoga est ouvert à tous, quel que soit votre âge, quel que soient vos croyances, votre souplesse. Le yoga propose de s'adapter au corps que l'on a, au moment de la séance.

Rien n'est imposé, toujours proposé, avec différentes adaptations selon chacun (chaise). Venez juste avec l'envie ! Et ensuite ? Laissez-vous surprendre. Le travail se fait par une dépose du corps et du mental avec une pratique rigoureuse et douce de la respiration et des postures, des mouvements, accompagnés par l'attention et la bienveillance. Faites une rentrée 2023 sous le signe de l'envie. Cela vous permettra sans doute, une belle découverte de soi et ne manquera pas d'augmenter vos capacités de concentration, de connaissance de votre corps, de travail sur la mémoire et de renforcer vos défenses immunitaires par le souffle.

Les conditions : un lieu municipal calme, spacieux, lumineux et confortable. 6 horaires possibles : mardi 18h30, mardi 20h00, mercredi 18h00, mercredi 19h30, jeudi 9h30 et jeudi 11h00. Une séance dure 1h15.

Pour la préinscription et les tarifs (06 20 64 19 53) : séance d'essai dès le 12 septembre 2023. En attendant de nous retrouver sur le tapis, belle rentrée à chacun.

Reprise des autres activités

L'association culturelle Pierre Abélard reprend ses autres activités :

- **La petite chorale** reprendra ses répétitions le mardi 5 septembre 2023 de 14h15 à 15h45 à l'espace multiculturel. Toutes les voix nouvelles sont les bienvenues. Venez nous retrouver tous les mardis, hors vacances scolaires.
- **Généalogie** : les permanences auront lieu le 1^{er} mercredi et les 2^e et 4^e samedis de chaque mois à l'étage du Centre Héloïse (sur rendez-vous pendant les vacances scolaires).
- **Bibliothèque historique de l'association** : la bibliothèque sera ouverte lors des permanences de généalogie et sur rendez-vous.
- **Atelier papier** : scrapbooking, carterie, collage, origami, kirigami... Arrêtés depuis la Covid, nous souhaiterions redémarrer nos ateliers. Vous connaissez les techniques et/ou vous aimeriez vous lancer ?

Renseignements et inscriptions

Tél : 02 40 80 44 04.

» Association Sèvre et musique

Les Chapalleros font leur rentrée

L'été touche à sa fin et les vacanciers préparent leur retour en rangeant sandales et affaires de plage pour entreprendre un nouveau cycle.



Dans cette perspective, le groupe « Les Chapalleros » reprend ses activités musicales mi-septembre, à l'espace multiculturel du Pallet. De nouvelles idées, de nouveaux morceaux, de nouvelles inconnues nous attendent, qui viendront agrémente toute cette prochaine saison. Des prestations prévisibles mais aussi inattendues.

N'oubliez pas que nous convions tout musicien(ne) qui souhaite participer à cette aventure et renforcer cette belle formation dans une ambiance conviviale. Venez nous rejoindre, vous serez accueilli à pupitre ouvert.

+ d'infos

Web : www.leschapalleros.fr

Facebook : facebook.com/lesChapalleros

Tél : 06 44 05 08 80 ou 02 28 07 23 62

Vidéo : Corona Cha cha

www.youtube.com/watch?v=9ATCTy020u8

» AMAP du Pallet

Fête et découverte, le 15 septembre

L'AMAP du Pallet organise une fête, le vendredi 15 septembre à partir de 18h30, local en face de la mairie, rue Etienne Sautejeau. Ouverte à tous (pas besoin d'être inscrits à l'AMAP pour venir !), elle sera



l'occasion de découvrir et apprécier les produits de producteurs locaux (légumes, produits laitiers vaches, miel, pain, brebis, viande bovine, etc.), et de s'inscrire pour recevoir régulièrement un panier. Une buvette sera sur place pour déguster des produits locaux. Des animations auront également lieu pour accompagner ce rendez-vous convivial. Parking rue Anne Roucou.

» Animation pour seniors

Ateliers mémoire « Peps Eurêka »

Dans le cadre de ses actions de prévention, l'ASEPT (Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires) des Pays de la Loire met en place des ateliers « Peps Eurêka » sur la commune du Pallet en partenariat avec le CLIC Sèvre et Loire.

Le programme « Peps Eurêka » vous permettra de comprendre le fonctionnement du cerveau et de la mémoire et de prendre conscience qu'il existe des facteurs susceptibles d'optimiser l'efficacité de celle-ci, ou au contraire de l'entraver. A travers des exercices

» Association Bien-être à l'orientale

Reprise des cours de danse orientale

C'est la rentrée, s'inscrire à de nouvelles activités, quel bonheur ! Reprise des cours de danse orientale tous les lundis de 10h00 à 11h30. Cours découverte et inscriptions le lundi 25 septembre à 10h00.

Témoignages de chacune d'entre nous :

- « Pratiquer la danse orientale est accessible à tous et toutes, qu'importe l'âge. À travers des mouvements circulaires et saccadés, nous mobilisons les muscles profonds pour protéger les articulations et gagner en souplesse et en fluidité. Une attention particulière est portée à la respiration pour développer l'expressivité du corps et se détendre. La musique rythme nos séances et guide notre travail. », Inès.
- « Les cours de danse pour moi sont un moyen de détente, d'expression, d'apprentissages physiques et culturels, le tout avec beaucoup de bonne humeur. », Noémie.
- « Je participe aux cours depuis 6 années et les bienfaits sont toujours présents pour le corps malgré mes 65 ans passés et le groupe est sympa et la prof excellente compétente et chaleureuse. », Lydie.
- « Moi qui n'avais jamais pris de cours de danse, je suis accra. », Sylvie.
- « Inès m'apprend ou plutôt m'amène à « vivre la danse », à m'engager physiquement mais aussi dans l'intention du geste, en fonction de la personne que je suis. », Marie-Aline.
- « Le cours d'Inès m'apporte un bien-être physique mais sa pédagogie nous permet de nous exprimer, de nous révéler et de prendre du plaisir à danser. », Françoise.

- « J'ai 69 ans, la danse est ma passion, la danse orientale me permet de nourrir aussi longtemps cette passion, elle est à la fois douce et tonique, envoûtante et physique, bonne pour le corps, excellente pour l'esprit. », Murielle.
Venez la découvrir !

+ d'infos :

Contact : Murielle Salvat 06 12 51 19 38.

» Modélisme naval La Galissonnière

Des places disponibles pour la rentrée

Le club de modélisme naval La Galissonnière recommence sa session 2023/2024, le 09 septembre prochain.

Quelques places sont disponibles pour la découverte du modélisme (bateaux navigants) et pour les plus expérimentés, des modèles de leur choix. Bienvenue à tous !

+ d'infos

Contact : galissonniere-modelisme@hotmail.com.



que soit son régime de sécurité sociale.

Les dates des ateliers sont les 19, 21, 26, 28 septembre, 3, 5, 10, 12, 17 et 19 octobre 2023, de 9h30 à 12h00 à la salle polyvalente, rue des sports au Pallet.
Tarif : 10 € les 10 séances.

+ d'infos

Pôle prévention MSA

Tél : 02 40 41 30 83

Mail : prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr



ludiques, « Peps Eurêka » permet d'améliorer sa mémoire au quotidien tout en se divertissant.

En pratique :

« Peps Eurêka » comprend 10 séances de 2h30.

Toute personne à partir de 55 ans, peut s'inscrire, quel

» Multi accueil Tchou Tchou

En route pour la rentrée

La fin du mois de juillet a marqué un moment de transition pour le multi accueil, alors qu'il a fermé ses portes pour la période estivale. Cette pause bien méritée a permis au personnel dévoué de se reposer et de se préparer pour une nouvelle année passionnante de soins et d'apprentissage pour les tout-petits.

L'année scolaire qui vient de s'achever a été riche en moments mémorables et en réalisations pour les enfants. Pour clôturer cette période en beauté, une journée spéciale a été organisée au jardin des plantes,



où les enfants, sur le point de faire leur entrée à l'école, ont eu l'occasion de s'amuser, d'explorer et de créer des souvenirs durables. Cet événement a été salué par les parents et les professionnelles comme un moyen idéal de célébrer les réalisations des enfants et de les préparer à leur prochaine étape de croissance.

Alors que l'été touche à sa fin et que la rentrée approche à grands pas, le multi accueil est prêt à accueillir chaleureusement les familles dans un environnement propice à l'apprentissage, à la socialisation et au

développement global des enfants. Les parents peuvent être assurés que leurs tout-petits seront entre de bonnes mains, entourés d'une équipe engagée à créer une atmosphère stimulante et bienveillante.

En somme, la fermeture estivale a marqué la fin d'un chapitre passionnant et le début d'une nouvelle aventure palpitante.

La vie dans le vignoble

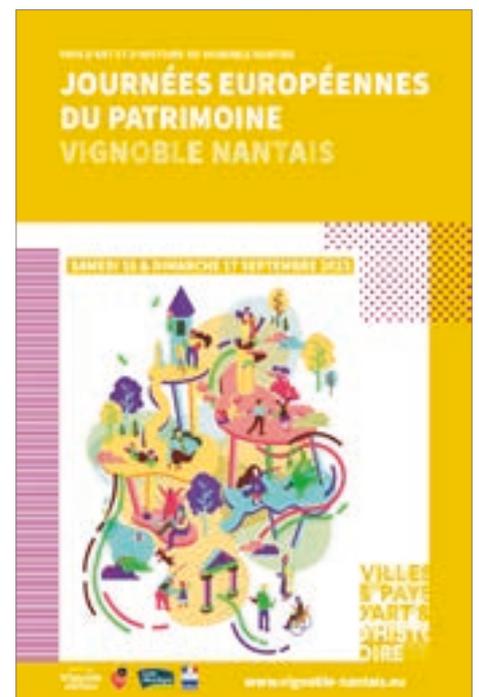
» Journées européennes du patrimoine en vignoble nantais

Les journées européennes du patrimoine auront lieu les 15, 16 et 17 septembre 2023

Plus de 80 animations réparties sur 46 sites seront proposées aux habitants du territoire et aux visiteurs. Ce programme, coordonné à l'échelle du vignoble par le pays du vignoble nantais, est préparé par les associations locales, l'office de tourisme du vignoble de Nantes, les communes, mais aussi des propriétaires privés.

Le service patrimoine du pays du vignoble nantais offrira des lectures de paysages depuis le toit du moulin du Pé au Loroux-Botttereau, point de vue idéal pour découvrir les spécificités du territoire le dimanche matin. Le musée du vignoble nantais accueillera le samedi après-midi le cercle celtique Olivier de Clisson, pour une initiation aux danses bretonnes, suivie d'un bal au cœur des vignes, avec buvette et restauration sur place. Dans le musée, les costumes traditionnels du vignoble nantais de 1850 à 1910 seront exposés tout au long du week-end. Les traditionnelles vendanges en famille du dimanche matin raviront les petits comme les grands.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : www.vignoble-nantais.eu



» Zoom sur...

Mme Bouchaud, centenaire du Pallet



Elle avait déjà soufflé les bougies avec toute sa famille et ses amis à la salle polyvalente du Pallet lors d'une belle fête surprise organisée par ses enfants en mai dernier. Il ne restait plus qu'à recevoir les honneurs de la mairie, le jour J. Autant le dire tout de suite : elle ne fait pas son âge, Marie-Louise Bouchaud a eu 100 ans, le 26 juin.

Pétillante, et d'une mémoire infailible, Marie-Louise Bouchaud, née Vinet à Monnières, est Palletaise depuis 84 ans. Arrivée au Pallet à l'âge de 16 ans pour y travailler, principalement dans le commerce, elle y rencontre Paul Bouchaud. Ils se marient en mai 1945 (rien de mieux pour

célébrer la fin de la guerre). De cette union, naissent 2 enfants, Marie-Paule en mai 1946 et 6 ans après, Gérard en juin 1952.

Malgré le décès de son mari en 1971, Marie-Louise reste amoureuse du paysage local palletais, elle y restera jusqu'à ses 90 ans avant de rejoindre la maison de retraite de Boussay (commune où vit sa fille aînée).

Aujourd'hui, Marie-Louise est aussi 5 fois grand-mère et 11 fois arrière-grand-mère. Autant dire qu'elle est la fière doyenne d'une grande famille et on lui souhaite que ça dure le plus longtemps possible !

» L'atelier de Cécile

Nouveau service en boutique

La boutique se diversifie par l'ouverture d'un corner « vêtements de seconde main » afin de :

- se faire plaisir à moindre coût,
- réduire son impact écologique en limitant ses achats de vêtements neufs,
- consommer local,
- donner une seconde vie à ses vêtements.

Dépôt-vente de vêtements homme, femme et enfant, peu ou pas portés, principalement de marque (IKKS, Oxbow, Caroll, Claudie Pierlot, Ralph Lauren...).

Venez découvrir cette nouvelle offre à l'atelier. Pour plus de renseignements, contactez-moi.

+ d'infos

Atelier de Cécile : 06 87 92 96 37.

Horaires : 9h-12h30, 14h30-18h30. Samedi : 9h-12h30.

Fermé le mardi, le samedi après-midi et le dimanche.



» Nouvelle activité

« Méditer au Pallet »

Septembre, la rentrée, le bon moment pour entrainer votre esprit à se libérer des pensées négatives et des tensions dues au stress. Je vous propose de découvrir (ou d'approfondir) la méditation en participant chaque semaine à l'une des 2 sessions proposées. L'objectif est d'apprivoiser le brouhaha intérieur qui nous poursuit tous au quotidien, de pouvoir nous poser, de nous arrêter et observer ce qui se passe en nous.

Si vous avez envie d'apprendre à aimer ce temps pour vous et à débiter ce chemin vers toujours plus de silence, vous êtes les bienvenu(e)s. Simplicité et partage : nous cheminerons au travers des différentes formes de méditation, méditerons assis, debout ou encore, en marchant...

Semaine de la découverte du 5 au 7 septembre 2023

- Mardi 5 septembre : 19h30 à 20h30.
- Mercredi 6 septembre : 19h30 à 20h30.
- Jeudi 7 septembre : 9h30 à 10h30.

MÉDITER AU PALLET

Semaine de la découverte

Mardi 5 septembre
19h30 à 20h30

Mercredi 6 septembre
19h30 à 20h30

Jeudi 7 septembre
9h30 à 10h30

Venez apprivoiser le brouhaha intérieur du quotidien, découvrir comment vous poser et apprendre à observer ce qui se passe en vous

Horaires

A partir du 18 septembre

- Lundi : 19h30 à 20h30
- Mardi : 9h30 à 10h30

Renseignements

Arnaud DE STAEL
● mediteraupallet@free.fr
● 06.09.14.14.37

Conditions

- 10€ la séance
- Groupe limité à 20 personnes
- Le Pallet

- Partage 10 à 15 mn.
- 2 sessions de 10 à 15 mn.
- Questions / réponses.

Matériel

- Zafou / coussin de yoga fournis (n'hésitez pas à venir avec le vôtre).
- Tenue chaude et décontractée.

Horaires à l'année

- Lundi : 19h30 à 20h30.
- Mardi : 9h30 à 10h30.
- Démarrage la semaine du 4 septembre.

Lieu et conditions 2023-2024

- Le Pallet.
- Tarif : 10 € la séance.
- Groupe limité à 20 personnes.

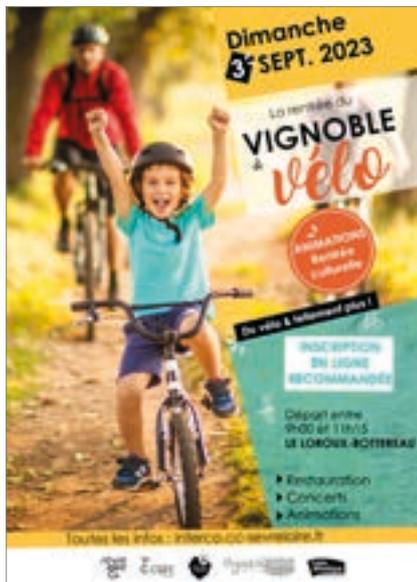
Au plaisir de partager !

« Je suis hypnothérapeute depuis 20 ans, mon cabinet se situe à l'Espace Abélard du Pallet ; j'enseigne l'hypnose depuis 15 ans. Méditant de longue date, l'heure est venue pour moi de partager la belle énergie de la méditation. »
Arnaud de Staël

» 03 SEPTEMBRE

Le vignoble à vélo

Départ du Loroux-Bottreanu. + d'infos : interco. cc-sevreloire.fr.



» 05 SEPTEMBRE

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs. Ouvert à tous.

» 09 SEPTEMBRE

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie. Sans rendez-vous.



» 14 SEPTEMBRE

Gazette d'octobre

Date limite de réception des articles pour la gazette d'octobre 2023.

» 15 SEPTEMBRE

Fête de l'AMAP

Stands de producteurs, animations, buvette. A partir de 18h30. Parking rue Anne Roucou.



» 15, 16, 17 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

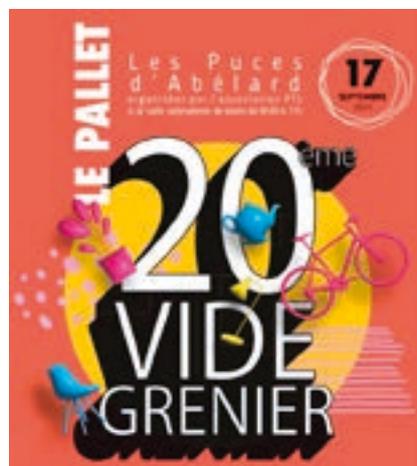
Plus de 80 animations réparties sur 46 sites : RDV sur le site www.vignoble-nantais.eu pour découvrir les animations proposées pour cette nouvelle édition.

» 17 SEPTEMBRE

Vide-greniers

« Les Puces d'Abélard »

+ d'infos : ptl44.fr, rubrique Les Puces d'Abélard.



» 23 SEPTEMBRE

125 ans de la caserne des pompiers

Concert gratuit, buvette et restauration sur place. Place de l'Eglise. Parking rue Anne Roucou.



» 06 OCTOBRE

Réunion publique

Bilan de mi-mandat de la municipalité.



Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8 h 30-13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Édité à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet, 123RF / CCIL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr